

LA PRIMATURE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE
L'ANALYSE ECONOMIQUE

(INSAE)

ENQUÊTE MODULAIRE INTÉGRÉE SUR LES
CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES 2ème
ÉDITION

(EMICoV-Suivi 2015)

**Note sur la pauvreté au Bénin en
2015**



Octobre 2015



Cette note sur la pauvreté présente les résultats de l'Enquête EMICoV-Suivi réalisée au Bénin sur la période de mars 2015 à juin 2015 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). L'EMICoV-Suivi 2015 a bénéficié de l'appui financier du PNUD, de l'Union Européenne à travers le Fonds Européen de Développement, de l'UNICEF et de la GIZ. L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent le Bénin dans la réduction de la pauvreté.

Pour tous renseignements concernant l'EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : insae@insae-bj.org; Internet : WWW.insae-bj.org).

Ce rapport a été rédigé par :

Alexandre BIAOU

Damien MEDEDJI

Djabar ADECHIAN

Elise AHOVEY

Mouchitaba LAWANI

Raïmi ESSESSINO

Sommaire

Sommaire.....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des figures	5
Introduction.....	6
1. Situation de la pauvreté en 2011 et 2015.....	6
1.1. Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV2).....	7
1.2. Evolution des dépenses de consommation par tête.....	7
1.3. Evolution du seuil de pauvreté	8
1.4. Pauvreté monétaire au Bénin: une aggravation entre 2011 et 2015	9
1.5. Pauvreté non monétaire : un léger repli entre 2011 et 2015	11
1.6. Pauvreté subjective : une appréhension forte du risque de pauvreté mais en recul.....	13
1.7. Noyau dur de la pauvreté : Plus d'un dixième de la population cumule les différentes formes de pauvreté.....	15
2. Caractéristiques socio-économique et pauvreté au Bénin	16
3. Evolution des inégalités entre 2011 et 2015.....	19
Conclusion.....	21
Bibliographie.....	22
Annexe	23
Annexe 1 : Calcul du seuil de pauvreté	23
Annexe 2 : Indices de pauvreté, d'inégalité et perception des individus sur leurs conditions de vie.....	24
Annexe 3 : Indicateurs OMD pour l'année 2015	27

Liste des tableaux

Tableau 1: Dépenses par tête entre 2011 et 2015.....	7
Tableau 2: Indicateurs macroéconomiques	8
Tableau 3: Indices de pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence.....	10
Tableau 4: Indices de pauvreté monétaire par département.....	11
Tableau 5: Pauvreté non monétaire suivant le milieu de résidence	12
Tableau 6: Indices de pauvreté non monétaire par département.....	12
Tableau 7: Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage.....	16
Tableau 8: Pauvreté et taille du ménage	17
Tableau 9: Incidence de pauvreté et sexe du chef de ménage	18
Tableau 10 : Inégalité suivant le lieu de résidence et le département entre 2009 et 2011	19
Tableau 11: Inégalité selon le sexe du chef de ménage entre 2009 et 2011	21
Tableau 12: Perception des individus par rapport à leur niveau de vie selon le milieu de résidence	24
Tableau 13: Opinion par rapport à la situation économique du ménage selon le milieu de résidence	24
Tableau 14: Décomposition des inégalités en composantes inter et intra groupe.	24
Tableau 15: Incidence de pauvreté monétaire des communes entre 2011 et 2015	25

Liste des figures

Figure 1: Evolution de l'incidence de pauvreté entre 2011 et 2015 selon le milieu de résidence.....	9
Figure 2: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les départements entre 2011 et 2015.....	10
Figure 3: Etat d'aggravation de la pauvreté non monétaire dans les départements entre 2011 et 2015.....	13
Figure 4: Perception des individus par rapport à leur niveau de vie.....	14
Figure 5: Opinion des individus par rapport à la situation économique du ménage	15
Figure 6: Incidence du noyau dur de la pauvreté (%).....	15
Figure 7: Etat d'aggravation des inégalités dans les départements entre 2011 et 2015	20

Introduction

Pour le suivi de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté pour la période 2011-2015, le Gouvernement a retenu un dispositif amélioré de suivi-évaluation qui met l'accent sur une forte implication des parties prenantes et un partage clair des rôles et responsabilités des acteurs. Son objectif est de disposer à terme d'un système national adéquat, capable de mesurer périodiquement la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de la SCRP. En d'autres termes, le système mis en place permettra non seulement d'obtenir une meilleure connaissance des conditions de vie des populations, mais également d'apprécier les résultats et impacts des politiques, programmes et projets de développement mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté, en rapport avec l'environnement social, culturel, économique, politique et géographique du pays.

A cet effet, plusieurs réformes ont été engagées pour assurer entre autres, le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages au Bénin avec pour grand défi, d'assurer efficacement le suivi et l'évaluation des stratégies contenues dans la SCRP pour une meilleure réorientation des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté.

Ce document vise à informer sur l'évolution de la pauvreté entre 2011 et 2015 en vue renforcer la coordination des actions des acteurs nationaux ainsi que des partenaires au développement en fonction des capacités techniques et institutionnelles du Gouvernement. Cette analyse est basée sur l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) réalisée en 2015.

Il est organisé en deux parties. Elles présentent respectivement la situation de la pauvreté et l'évolution les inégalités dans la distribution des revenus au Bénin entre 2011 et 2015.

1. Situation de la pauvreté entre 2011 et 2015

La pauvreté est analysée suivant trois approches : monétaire, non monétaire et subjective. L'approche monétaire est basée sur les indicateurs proposés par Foster, Greater et Thorbecke (1984) à savoir l'incidence de pauvreté, la profondeur et la sévérité. Ils sont fonction d'un indicateur de niveau de vie et d'un seuil de pauvreté. L'indicateur de niveau de vie utilisé est la dépense de consommation par tête. Quant au seuil de pauvreté, il est absolu et calculé suivant l'approche du coût des besoins essentiels (CBE).

L'approche non monétaire est fondée sur un indice composite de niveau de vie construit sur la base des conditions d'habitation et du patrimoine des ménages. En ce qui concerne l'approche subjective, elle porte sur une évaluation cognitive qu'une personne fait de sa vie (Diner et al, 1998). Elle consiste à recueillir directement les perceptions des ménages sur leurs conditions de vie. Elle vient en complément aux deux approches classiques du fait qu'elle permet de prendre en compte des critères qui ne sont pas facilement mesurables et donc occultés dans les approches objectives.

1.1. Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV2)

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) s'inscrit dans le dispositif permanent d'enquêtes auprès des ménages initié par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). La présente édition s'est déroulée de Mars à Juin 2015 avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Union Européenne, de GIZ et de l'UNICEF.

Pour cette édition, la base de sondage utilisée couvre l'ensemble des Zones de Dénombrement¹(ZD) créé pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitation effectué au Bénin en 2012 (RGPH4 2012) par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). Elle compte au total 12598 ZD dont 4674 en milieu urbain et 7924 en milieu rural.

L'échantillon de l'enquête EMICoV est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 2 degrés. Au premier degré, 920 zones de dénombrement (ZD) ont été tirées proportionnellement à leur taille en ménages dénombrés au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2012. Une énumération des ménages dans chacune de ces ZD a permis de fournir une liste de ménages à partir de laquelle sont tirés 24 ménages par grappes au deuxième degré.

Ainsi, du point de vue structure, l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages porte sur un échantillon national de 22 080 ménages représentatif au niveau du milieu de résidence (urbain/rural) et au niveau des 77 Communes. Il est réparti en 10872 ménages en milieu urbain et 11 524 en milieu rural. Au total, 14 modules ont été couverts et le taux de couverture varie entre 90 à 98%

1.2. Evolution des dépenses de consommation par tête

L'analyse de l'évolution de la consommation des ménages entre 2011 et 2015 montre que la dépense annuelle par tête en termes réels est passée de 226 440 FCFA à 223 402 FCFA, soit une baisse d'environ 1,34%. Elle est cependant plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce repli dans la dépense par tête des ménages peut être assimilé à une baisse du niveau de vie entre 2011 et 2015.

Tableau 1: Dépenses par tête entre 2011 et 2015

	Dépenses par tête 2011	Dépenses par tête 2015	Dépenses par tête 2015 déflatées au prix de 2011	Evolution du niveau de vie (%)
Urbain	327 234	336099	315029	-3,73
Rural	154 070	158351	148424	-3,66
Bénin	226 440	238343	223402	-1,34

Source : INSAE, EMICoV, 2015.

¹En général, une Zone de Dénombrement (ZD) est constituée soit d'une partie d'un village pour le milieu rural ou d'une partie de quartier de ville en milieu urbain, soit du village ou quartier de ville tout entier. Mais dans de rares cas, une ZD peut être à cheval sur plusieurs villages/quartiers de ville. La ZD est définie en fonction de l'effectif de population ou du nombre de ménages.

Les données² sur la consommation finale des ménages provenant de la comptabilité nationale conforte cette tendance. Elles montrent une légère relance en 2012 et en 2014 intercalé par un repli relativement important (-2,7%) en 2013. La relance notée en 2014 résulterait de la déflation de près de 1,1% observée entre 2013 et 2014.

Tableau 2: Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation finale par tête (2011)	293984	296850	288875	291767	
Taux croissance de la consommation finale		0,98	-2,69	1,00	
PIB/Tête (en FCFA)	406660	414729	417302	428786	
Taux croissance du PIB/tête		1,98	0,62	2,75	
Taux d'inflation (%)	2,8	6,7	1,0	-1,1	0,1

Source : INSAE, SCN, 2015

1.3. Evolution du seuil de pauvreté

Au Bénin, il a été retenu la mesure absolue du seuil de pauvreté³, qui est un seuil constant en termes de niveaux de vie sur l'ensemble du domaine dans lequel les comparaisons de la pauvreté sont effectuées.

La méthode adoptée est celle du « coût des besoins essentiels ». Cette méthode repose sur deux composantes pour la détermination du seuil de pauvreté : une composante alimentaire et une composante non alimentaire (cf. annexe 1). Le seuil de pauvreté global est obtenu par l'addition des seuils alimentaires et non alimentaires. Il est calculé à l'échelle des strates, constituée par les milieux de résidence de chaque commune, et présente ainsi l'avantage d'utiliser les biens représentatifs des habitudes alimentaires dans chaque région pour la composante alimentaire.

De 2011 à 2015, Le seuil de pauvreté global⁴ a connu un accroissement d'environ 16,5%. Il est passé de 120 839 FCFA par tête en 2011 à 140 808 FCFA en 2015. Il convient cependant de préciser que le panier de biens alimentaires déterminé pour le calcul du seuil alimentaire date de l'enquête budget-consommation de 1986, ce qui rend fixes jusqu'à ce jour, les besoins calorifiques. Ainsi, du fait que la détermination du seuil de pauvreté tient aussi bien compte de l'évolution des prix, de la structure de la consommation, que des besoins calorifiques, il est nécessaire que le panier de biens actuel soit revisité en termes de besoins calorifiques pour assurer une meilleure appréciation du seuil de pauvreté basée sur le coût des besoins essentiels au Bénin.

² Les données de 2013 à 2014 sont des projections et doivent être prises avec précaution.

³ Le seuil de pauvreté est défini comme correspondant aux dépenses minimums requises par un individu pour répondre à ses besoins de base, alimentaires ou non

⁴ Il s'agit d'un seuil implicite qui permet d'avoir l'incidence au niveau national.

1.4. Pauvreté monétaire au Bénin: une aggravation entre 2011 et 2015

Elle est analysée selon les indicateurs habituels à savoir l'incidence, la profondeur et la sévérité.

En référence au seuil de pauvreté calculé en 2015, la proportion de personnes pauvres (P_0) s'est accrue de 3,9 points, passant de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015. La même tendance est observée pour les deux autres indicateurs. Ainsi, la profondeur de la pauvreté (P_1), a connu une aggravation, passant respectivement de 0,098 en 2011 à 0,18 en 2015. Les inégalités parmi les pauvres (P_2) se sont également accentuées, passant de 0,039 en 2011 à 0,12.

Encadré 1 : Définition des indicateurs de pauvreté

L'incidence de la pauvreté globale (P_0) est le pourcentage de la population (ou de ménage) qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté. Généralement, P_0 est présenté en pourcentage.

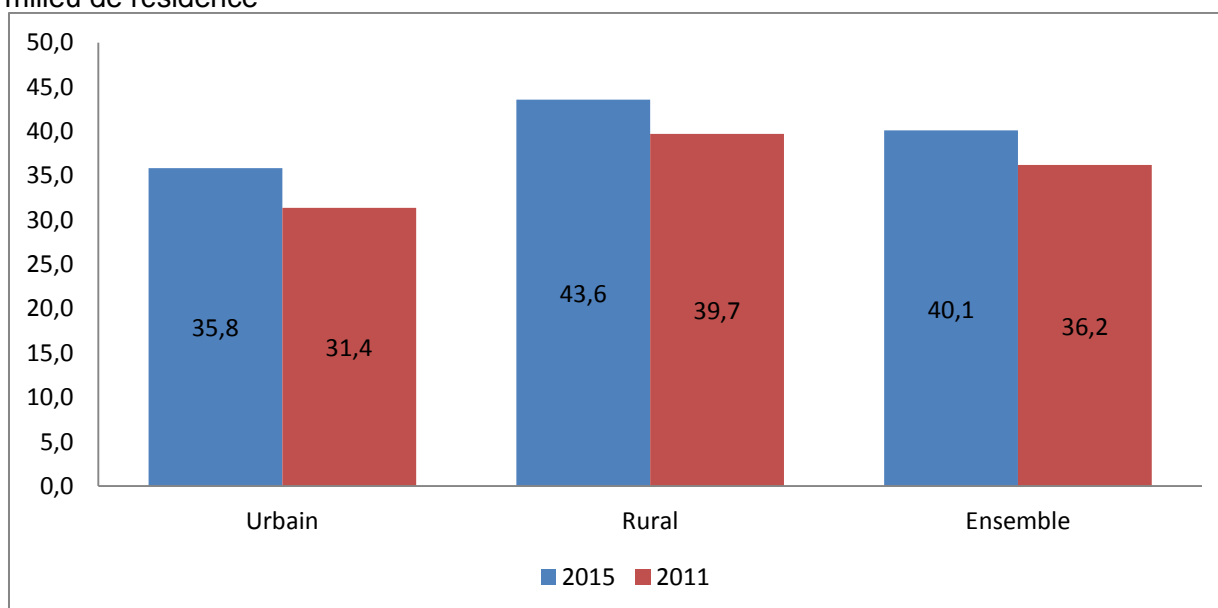
La profondeur de la pauvreté (P_1) indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population.

La sévérité de la pauvreté (P_2) donne des indications sur l'écart de pauvreté, mais surtout mesure l'inégalité parmi les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à une plus grande distance du seuil de pauvreté. La prise en compte de la sévérité permet d'évaluer les conditions de vie des plus pauvres qui ne peuvent pas sortir de la pauvreté sans action ou assistance extérieure.

Source : INSAE, TBS 2010, Tome 2

La pauvreté monétaire est plus prépondérante en milieu rural. En effet, bien que l'aggravation de la pauvreté soit plus marquée en milieu urbain (4,5% contre 3,9% pour le milieu rural), elle reste importante en milieu rural où près de 43,6% des individus sont touchés.

Figure 1: Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire entre 2011 et 2015 selon le milieu de résidence



En milieu rural, quatre personnes sur dix sont pauvres contre trois personnes sur dix en milieu urbain en 2015.

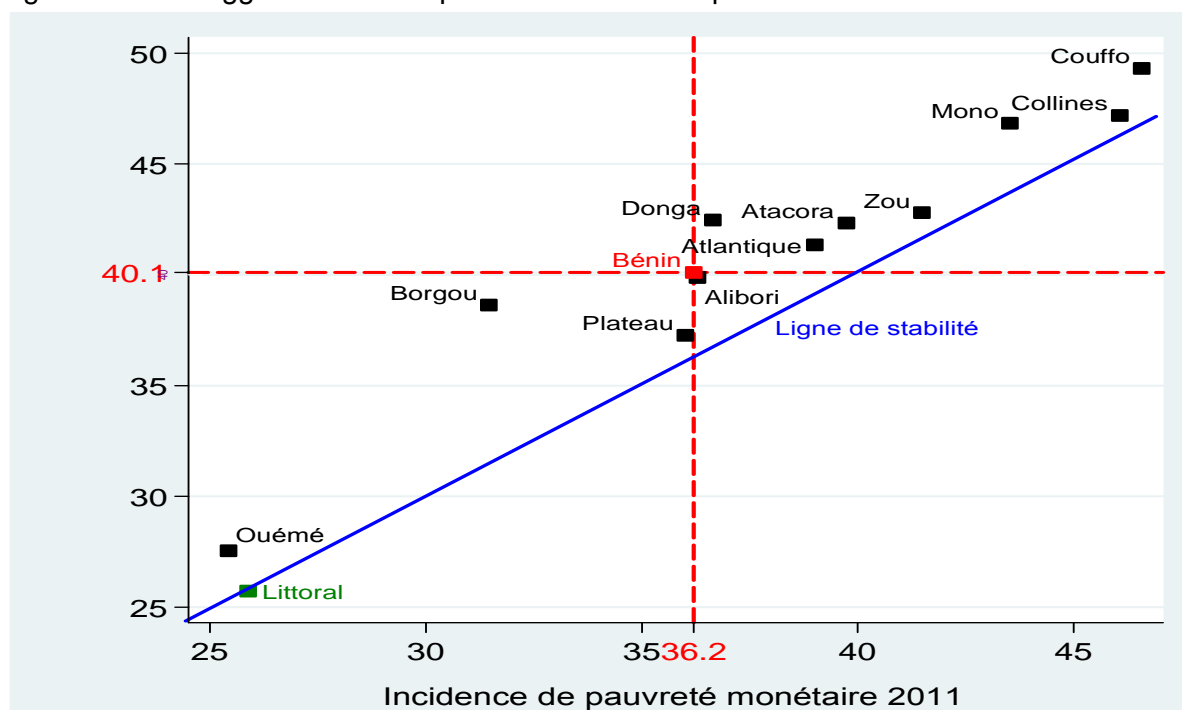
Tableau 3: Indices de pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence entre 2011 et 2015

	2011			2015		
	P ₀ (%)	P ₁	P ₂	P ₀ (%)	P ₁	P ₂
Urbain	31,35 (0,024)	0,088 (0,00)	0,036 (0,00)	35,83 0,02	0,14 0,00	0,07 0,00
Rural	39,69 (0,022)	0,105 (0,00)	0,04 (0,00)	43,56 0,02	0,22 0,00	0,15 0,00
Ensemble	36,2 (0,016)	0,098 (0,00)	0,039 (0,00)	40,08 (0,02)	0,18 (0,00)	0,12 (0,00)

Source : INSAE, EMICoV 2015

De fortes disparités régionales de la pauvreté monétaire existent en 2015. En effet, sept départements sur douze ont connu une incidence supérieure à la moyenne nationale. Ainsi, la pauvreté a touché plus de 40% de la population dans les départements de l'Atacora (42,33%), l'Atlantique (41,34%), les Collines (47,20%), du Couffo (49,31%), de la Donga (42,48%), du Mono (46,83%) et du Zou (42,80%). A l'opposé, les autres départements ont connu une incidence de pauvreté en dessous de la moyenne nationale, notamment le Littoral et l'Ouémé qui ont affiché une incidence de plus de douze points en moins par rapport au niveau national.

Figure 2: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les départements entre 2011 et 2015



NB : Tous les départements situés au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté entre 2011 et 2015.

Par rapport à l'année 2011, la proportion de pauvres a augmenté dans la quasi-totalité des départements du Bénin en 2015. Excepté le Littoral où l'incidence a connu un léger repli (-0,15%), l'accroissement de la population pauvre dans les autres départements varie de 1,13% et 7,17%.

Par ordre de grandeur, on note le département du Borgou (+7,17 points), de la Donga (+5,84 points), de l'Alibori (3,59 points), du Mono (+3,30%), du Couffo (+2,73 points), de l'Atacora (+2,59 points), de l'Atlantique (+2,33 points), de l'Ouémé (2,12 points), du Zou (+1,31 points), du Plateau (+1,26 points) et les Collines (+1,13 points).

Par ailleurs, il faut noter une accentuation aussi bien de l'écart entre l'indicateur du niveau de vie et le seuil de pauvreté, que des inégalités parmi les pauvres dans tous les départements.

Tableau 4: Indices de pauvreté monétaire par département entre 2011 et 2015

	2011			2015		
	P ₀ (%)	P ₁	P ₂	P ₀ (%)	P ₁	P ₂
Alibori	36,29	0,092	0,033	39,88	0,20	0,13
Atacora	39,74	0,096	0,034	42,33	0,22	0,14
Atlantique	39,01	0,115	0,048	41,34	0,13	0,06
Borgou	31,46	0,079	0,028	38,63	0,23	0,16
Collines	46,07	0,122	0,047	47,20	0,20	0,12
Couffo	46,58	0,133	0,056	49,31	0,23	0,15
Donga	36,64	0,095	0,034	42,48	0,22	0,15
Littoral	25,88	0,072	0,031	25,73	0,10	0,05
Mono	43,53	0,113	0,042	46,83	0,20	0,12
Ouémé	25,43	0,061	0,023	27,55	0,12	0,07
Plateau	36,01	0,108	0,047	37,27	0,14	0,09
Zou	41,49	0,126	0,054	42,80	0,20	0,13
Ensemble	36,2	0,098	0,039	40,08	0,18	0,12
	(0,016)	(0,00)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,00)

Source : INSAE, EMICoV 2015

1.5. Pauvreté non monétaire : un léger repli entre 2011 et 2015

L'indicateur de niveau de vie utilisé est un indice composite qui traduit l'ampleur des privations en termes de confort général du logement, de possession de biens durables et d'hygiène.

La pauvreté non monétaire a été moins perceptible comparativement à la pauvreté monétaire en 2015. Cette forme de pauvreté a touché 28,70% de la population béninoise en 2015 contre 30,16% en 2011.

Elle est plus prépondérante en milieu rural. En plus d'être le plus touché par la pauvreté non monétaire (à l'image de la pauvreté monétaire), les ménages ruraux ont connu une détérioration de leurs conditions en 2015 par rapport à 2011 (l'incidence est passée de

32,88% en 2011 à 36,00% en 2015), contrairement aux ménages urbains qui ont connu une amélioration (voir tableau 5).

Toutefois, il convient de souligner que le recul progressif de la pauvreté non monétaire ces dernières années est signe d'une amélioration dans l'accès aux infrastructures de base. En effet, l'incidence de la pauvreté non monétaire est passée de 42% en 2006 à 28,7% en 2015, soit une baisse d'environ 13,3 points.

Tableau 5: Pauvreté non monétaire suivant le milieu de résidence entre 2011 et 2015

	2011			2015		
	P0 (%)	P1	P2	P0 (%)	P1	P2
Urbain	26,37 (0,023)	0,094 (0,00)	0,05 (0,00)	20,49 (0,02)	0,08 (0,00)	0,05 (0,00)
Rural	32,88 (0,021)	0,14 (0,00)	0,092 (0,00)	36,00 (0,02)	0,14 (0,00)	0,08 (0,00)
Ensemble	30,16 (0,016)	0,121 (0,00)	0,074 (0,00)	28,7 (0,01)	0,11 (0,00)	0,07 (0,00)

Source : INSAE, EMICoV 2015

De fortes disparités régionales de la pauvreté non monétaire existent en 2015. La pauvreté non monétaire a touché moins de 30% de la population à l'exception des départements de l'Atacora (46,86%), du Couffo (43,81%), du Mono (40,3%), de l'Alibori (34,82%), du Zou (33,93%) et du Plateau (31,48%). Par contre, six (6) départements ont une incidence de pauvreté non monétaire en-dessous de la moyenne nationale. Au nombre de ces départements, il convient de citer l'Atlantique (16,58%), l'Ouémé (16,73%), la Donga (18,64%), le Littoral (21,50%) et les Collines (24,18%).

Tableau 6: Indices de pauvreté non monétaire par département entre 2011 et 2015

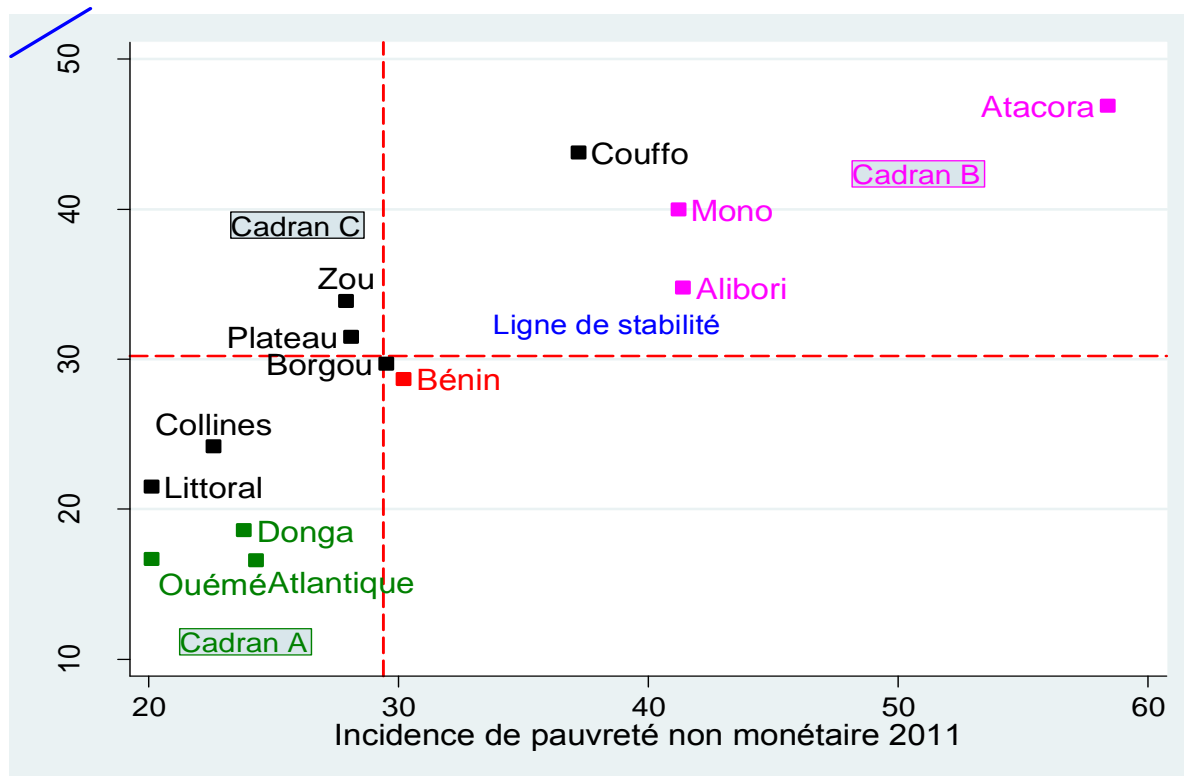
	2011	2015
	P ₀ (%)	P ₀ (%)
Alibori	41,4	34,8
Atacora	58,4	46,9
Atlantique	24,3	16,6
Borgou	29,5	29,7
Collines	22,6	24,2
Couffo	37,2	43,8
Donga	23,8	18,6
Littoral	20,1	21,5
Mono	41,2	40,0
Ouémé	20,1	16,7
Plateau	28,1	31,5
Zou	27,9	33,9
Ensemble	30,2	28,7

Source : INSAE, EMICoV 2011 et 2015

Par rapport à 2011, les conditions d'existence des individus se sont relativement améliorées. En effet, six (6) départements ont connu une amélioration de l'incidence de pauvreté non

monétaire entre 2011 et 2015. Les départements de l'Atacora (-11,5 points), de l'Atlantique (-7,7 points), de l'Alibori (-6,6 points), de la Donga (-5,2 points), de l'Ouémé (-3,4 points), et du Mono (-1,2) ont enregistré une amélioration plus importante qui se situe au-dessus de celle enregistrée au niveau national (-1,5 point) (voir tableau 6).

Figure 3: Etat d'aggravation de la pauvreté non monétaire dans les départements entre 2011 et 2015



NB : Tous les départements situés au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté entre 2011 et 2015.

- Cadran A (Ouémé, Donga, Atlantique): Baisse en 2015 mais niveau en dessous de la moyenne nationale.
- Cadran B (Alibori, Mono, Atacora): Baisse en 2015 mais niveau au-dessus de la moyenne nationale.
- Cadran C (Littoral, Collines, Plateau, Borgou, Zou, Couffo): Hausse en 2015 par rapport à 2011.

1.6. Pauvreté subjective : une appréhension forte du risque de pauvreté mais en recul.

Elle est captée à travers la perception que les individus ont du risque de pauvreté qu'ils pensent encourir pour eux-mêmes ou pour leurs proches, mais aussi sur leurs conditions de vie.

Encadré 2 : Quelques indicateurs de la pauvreté subjective

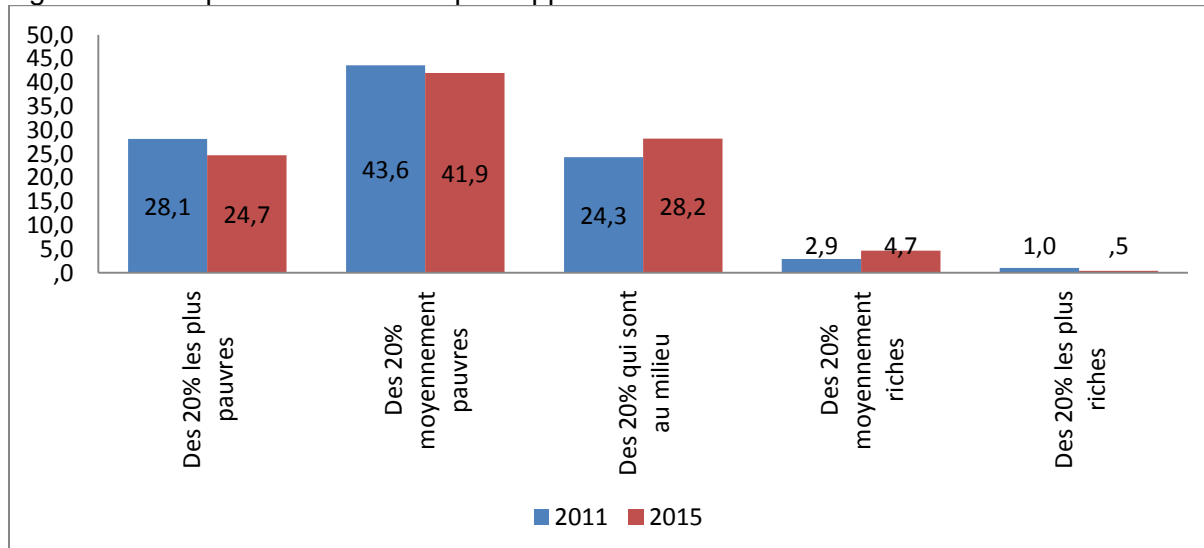
Deux questions, à plusieurs modalités de réponses, de perception générale sont considérées. La première question interroge les ménages sur la manière dont ils perçoivent leur niveau de vie. Cinq réponses sont possibles: " des 20% les plus pauvres ", " des 20% moyennement pauvres ", " des 20% qui sont au milieu ", " des 20% moyennement riches ", " des 20% les plus riches ". La seconde porte sur l'opinion de l'individu par rapport à son niveau de vie et les quatre modalités de réponses sont : - "vit bien ", "Ca va à peu près", " ça va moyennement et il faut faire attention ", "je vis difficilement". La seconde question interroge les ménages sur la manière dont ils perçoivent leur niveau de vie. Cinq réponses sont possibles: - " des 20% les plus pauvres ", " des 20% moyennement pauvres ", " des 20% qui sont au milieu ", " des 20% moyennement riches ", " des 20% les plus riches ".

Source : INSAE, EMICoV, 2015

En 2015, la proportion de la population qui se considère globalement comme pauvre⁵ demeure élevée mais en régression par rapport à 2011. Elle est passée de 71,6 % en 2011 à 66,6% en 2015. L'ampleur reste importante aussi bien pour ceux qui se considèrent dans les 20% les plus pauvres (24,7% en 2015 contre 28,1% en 2011) que pour ceux qui ont mentionnés faire partie des 20% moyennement pauvres (41,9% en 2015 contre 43,6% en 2011).

La même tendance est observée selon le milieu de résidence. En effet, la proportion de personnes qui se considèrent pauvres en milieu urbain est passée de 77% en 2011 à 66% en 2015. En milieu rural, elle est de 73% en 2011 contre 67,2% en 2015.

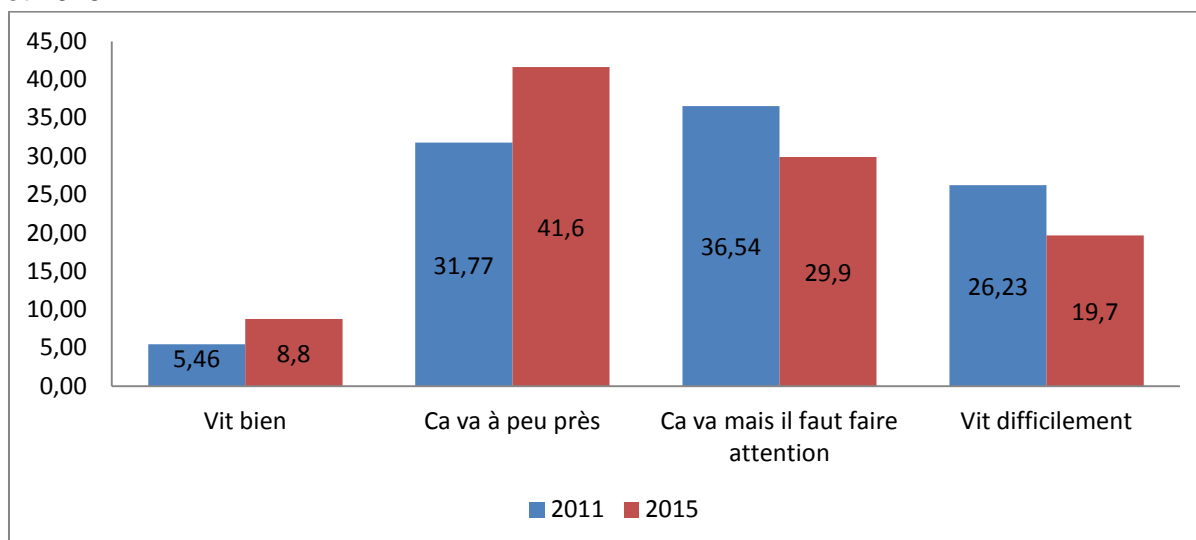
Figure 4: Perception des individus par rapport à leur niveau de vie entre 2011 et 2015



Par ailleurs, deux personnes sur dix prétendent que leur ménage vit difficilement. Toutefois, cette proportion est en recul par rapport à 2011. Elle est estimée à 26,2% en 2011 contre 19,7% en 2015. Cette baisse semble traduire une certaine amélioration des progrès des conditions de vie des ménages pauvres. Aussi, la proportion des personnes qui ont des craintes pour le futur de leur ménage a régressé. Elle est passée de 36,5% en 2011 à 29,9% en 2015.

⁵ 20% les plus pauvres et 20% moyennement pauvres.

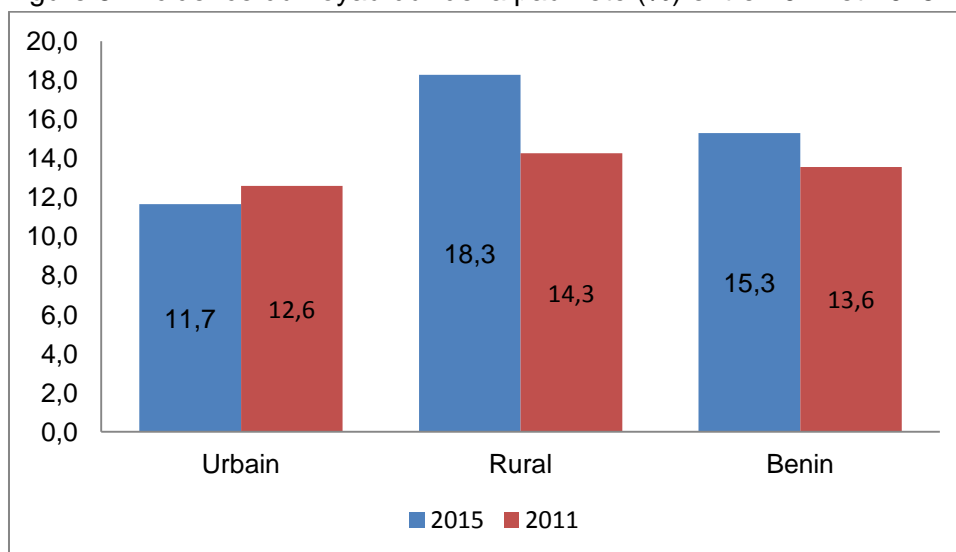
Figure 5: Opinion des individus par rapport à la situation économique du ménage entre 2011 et 2015



1.7. Noyau dur de la pauvreté : Plus d'un dixième de la population cumule les différentes formes de pauvreté

Le noyau dur de la pauvreté est l'ensemble des ménages ou des individus qui cumulent les différentes formes de la pauvreté (monétaire et non monétaire). Cet indicateur permet de mieux cerner les populations les plus défavorisées qui après ciblage devraient bénéficier des interventions publiques visant à lutter efficacement contre la pauvreté. Il est estimé à 15,3% en 2015 contre 13,6% en 2011, soit une hausse de 1,7 point. Les personnes de cette classe sont pauvres sans ambiguïté, puisqu'ils ont à la fois de faibles dépenses de consommation et des privations en termes d'actifs et de condition de vie.

Figure 6: Incidence du noyau dur de la pauvreté (%) entre 2011 et 2015



2. Caractéristiques socio-économique et pauvreté au Bénin

Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage : un niveau d'instruction élevé est favorable à la réduction de la pauvreté

L'accès à l'éducation de base reste un facteur crucial pour la réduction de la pauvreté et le pour le développement économique durable. Comme le montre le tableau ci-dessous, les individus vivant dans les ménages dirigés par des personnes ayant au moins le niveau primaire sont moins touchés par la pauvreté monétaire ou non monétaire.

Tableau 7: Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

	2011		2015	
	Incidence de la pauvreté monétaire	Incidence de la pauvreté non monétaire	Incidence de la pauvreté monétaire	Incidence de la pauvreté non monétaire
	P0 (%)	P0 (%)	P0 (%)	P0 (%)
Aucun	42,9 (0,022)	41,9 (0,022)	45,6 (0,021)	39,4 (0,019)
Primaire	33,0 (0,034)	20,6 (0,029)	37,5 (0,038)	17,1 (0,027)
Secondaire	24,2 (0,035)	10,2 (0,025)	28,2 (0,037)	9,5 (0,022)
Supérieur	10,5 (0,022)	2,0 (0,023)	15,8 (0,060)	2,2 (0,022)
Ensemble	36,2 (0,016)	30,2 (0,016)	40,1 (0,016)	28,7 (0,014)

Source : INSAE, EMICoV 2011 et 2015 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

Par ailleurs, en 2015, l'incidence de la pauvreté monétaire dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction est 1,2 fois plus élevée que dans les ménages où le chef a le niveau du primaire et 2,9 fois plus pour le niveau du supérieur. On note une aggravation de l'incidence de la pauvreté monétaire entre 2011 et 2015 quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage. L'incidence de la pauvreté monétaire a augmenté de 5,3 points dans les ménages où le chef a le niveau supérieur et de 2,7 points dans les ménages où le chef n'a aucun niveau d'instruction.

Pauvreté et taille du ménage : une relation mitigée

La taille du ménage influence aussi bien les dépenses de consommation que les conditions de vie et d'habitation. Le sens de la relation avec la pauvreté varie suivant les pays. Pour le cas du Bénin, l'analyse fondée sur les indices de pauvreté met en évidence une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l'approche non monétaire. En effet, les individus vivant dans les ménages de taille élevée sont plus touchés par la pauvreté monétaire que ceux vivant dans les ménages de petite taille. Par contre la pauvreté non

monétaire touche plus les personnes⁶ vivant dans les ménages de petite taille comparativement aux ménages de grande taille (voir tableau 7).

La pauvreté monétaire s'est améliorée en 2015 par rapport à la situation de 2011 pour les ménages de 8 personnes et plus, alors que la situation des ménages de moins de 8 personnes s'est aggravée.

Tableau 8: Pauvreté et taille du ménage

	2011		2015	
	Incidence de la pauvreté monétaire	Incidence de la pauvreté non monétaire	Incidence de la pauvreté monétaire	Incidence de la pauvreté non monétaire
	P0 (%)	P0 (%)	P0 (%)	P0 (%)
Moins de 3 personnes	1,0 (0,014)	39,6 (0,069)	16,9 (0,042)	34,1 (0,051)
3 à 4 personnes	11,6 (0,025)	31,8 (0,036)	32,8 (0,029)	30,0 (0,027)
5 à 7 personnes	33,3 (0,025)	31,0 (0,025)	43,3 (0,025)	27,7 (0,021)
8 personnes et plus	59,3 (0,028)	26,7 (0,026)	53,0 (0,036)	26,8 (0,030)
Ensemble	36,2 (0,016)	30,2 (0,016)	40,1 (0,016)	28,7 (0,014)

Source : INSAE, EMICoV 2011 et 2015 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

⁶ Il s'agit des actifs possédés par un membre du ménage. De ce fait, il y a certainement plus de chances de retrouver ces actifs dans les ménages de grande taille. Il convient aussi de préciser que les ménages de petite taille, notamment ceux gérés par les femmes orientent davantage leurs dépenses sur les biens alimentaires (INSAE, 2014)

Pauvreté et sexe du chef de ménage: la pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes alors que la pauvreté non monétaire affecte plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes

Le sexe du chef de ménage joue un rôle important dans l'analyse des conditions de vie des ménages au Bénin. La pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes alors que la pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

En effet, l'incidence de pauvreté monétaire au niveau des ménages dirigés par les hommes s'est établie à 40,2% contre 39,7% pour les ménages dirigés par les femmes en 2015. Cette situation s'est nettement améliorée par rapport à celle de 2011: l'incidence de la pauvreté monétaire est de 38,0% pour les ménages dirigés par les hommes contre 27,6% pour les ménages dirigés par les femmes.

En revanche, la pauvreté non monétaire touche environ 1,3 fois les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

Ces tendances confirment celles mises en évidence dans le rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Bénin (INSAE, 2014). Le résultat observé notamment en ce qui concerne la pauvreté monétaire entre 2011 et 2015 pourrait également être expliqué entre autres, le fait que les femmes chef de ménage bénéficient généralement de leur autonomie économique suffisante, résultant en partie de leur situation matrimoniale, de la taille du ménage et leurs secteurs d'activités. Aussi, convient-il de mentionner que la baisse de l'incidence de pauvreté observée au niveau des ménages dirigés par les femmes pourrait aussi s'expliquer par le fait que de plus en plus les femmes bénéficient d'opportunités à effet direct sur le niveau de vie telles que l'accès au crédit (ex du Programme Micro-crédit aux Plus Pauvres (MCP)), ce qui peut contribuer au développement ou à la diversification d'activités génératrices de revenu.

Tableau 9: Incidence de pauvreté et sexe du chef de ménage

	2011		2015	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Homme	38,0 (0,018)	28,2 (0,017)	40,2 (0,018)	27,1 (0,015)
Femme	27,6 (0,037)	39,9 (0,040)	39,7 (0,040)	36,3 (0,037)
Ensemble	36,2 (0,016)	30,2 (0,016)	40,1 (0,016)	28,7 (0,014)

Source : INSAE, EMICoV 2015 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

3. Evolution des inégalités entre 2011 et 2015

L'analyse de l'évolution des inégalités dans la distribution des revenus ou des dépenses vient compléter l'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté qui elle seule ne permet pas d'apprécier totalement la situation en matière de pauvreté et d'inégalité. L'indice de Gini est un indicateur qui mesure l'inégalité des dépenses par tête ; il varie entre 0 et 1.

Dans une moindre mesure, on note une accentuation des inégalités dans la distribution des dépenses de consommation des ménages entre 2011 et 2015. En effet, au niveau national, l'indice de Gini est passé de 0,464 en 2011 à 0,470 en 2015, soit une augmentation de 0,006 point de pourcentage et demeure relativement élevé.

Plus d'homogénéité dans les dépenses de consommation en milieu urbain qu'en milieu rural. La même tendance est notée tant au niveau des ménages urbains (0,015 point de pourcentage) que des ménages ruraux (0,03) point de pourcentage), avec cependant une hausse plus importante en milieu rural par rapport au milieu urbain.

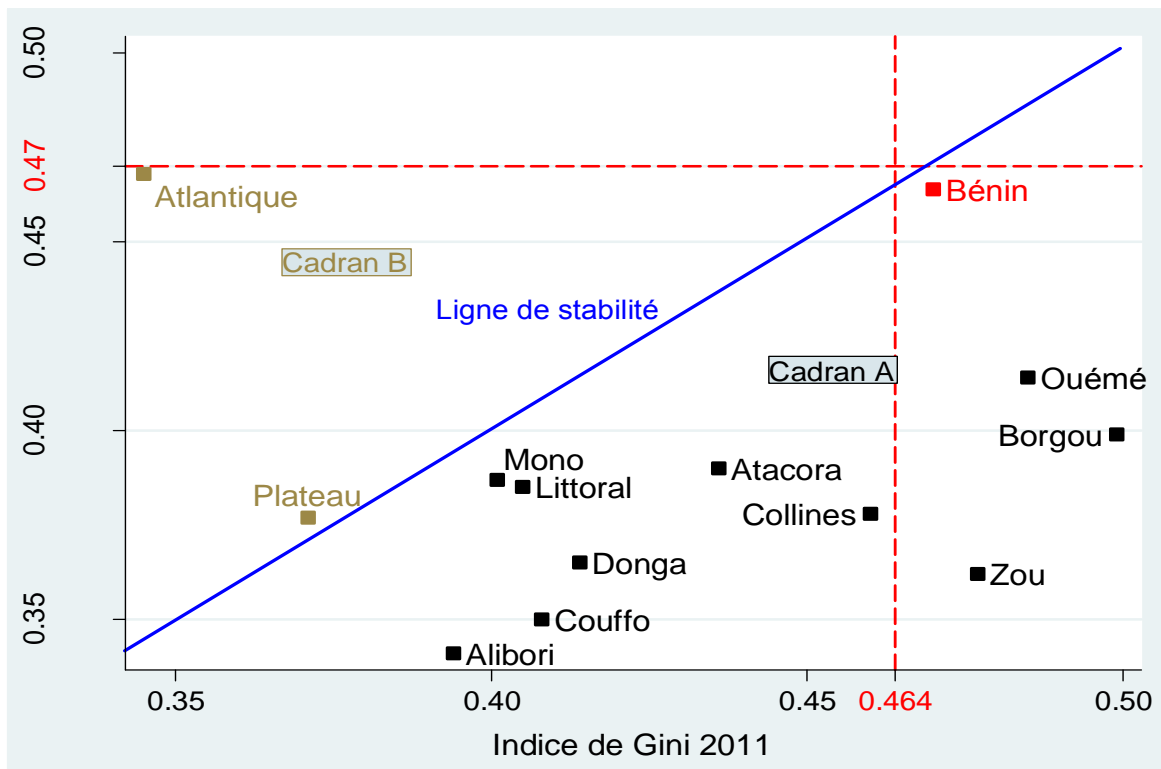
Tableau 10: Inégalité suivant le lieu de résidence et le département entre 2011 et 2015

	2011	2015
Milieu de résidence		
Urbain	0,452 (0,006)	0,467 (0,005)
Rural	0,373 (0,005)	0,403 (0,006)
Département		
Alibori	0,341	0,394
Atacora	0,39	0,436
Atlantique	0,468	0,345
Borgou	0,399	0,499
Collines	0,378	0,460
Couffo	0,35	0,408
Donga	0,365	0,414
Littoral	0,385	0,405
Mono	0,387	0,401
Ouémé	0,414	0,485
Plateau	0,377	0,371
Zou	0,362	0,477
Bénin	0,464 (0,005)	0,470 (0,004)

Source : INSAE, EMICoV 2015 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

Des niveaux d'inégalités très différenciés selon les départements. Les inégalités de dépenses par tête sont plus fortes le Borgou (0,499), l'Ouémé (0,485), les Collines (0,460) et faibles dans les départements de l'Atlantique (0,345) et du Plateau (0,375). Par rapport à 2011, les inégalités se sont plus accentuées dans les départements du Zou (0,115 point), des Collines (0,082), du Couffo (0,058) et de l'Alibori (0,053).

Figure 7: Etat d'aggravation des inégalités dans les départements entre 2011 et 2015



NB : Tous les départements situés au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté entre 2011 et 2015.

- Cadran A (Alibori, Atacora, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Zou) : Baisse des inégalités en 2015.
- Cadran C (Atlantique, Plateau) : Hausse en 2015 par rapport à 2011 mais niveau en dessous de la moyenne nationale en 2015.

L'inégalité entre les départements (inter) contribue à environ 92% des inégalités au niveau national. Le tableau 14 présente la décomposition des inégalités en composantes inter (entre les départements) et intra-groupe (au sein des inégalités). Elles sont respectivement de 0,083 et 0.917. Les déséquilibres spatiaux s'affichent ainsi comme un véritable déterminant de la pauvreté notamment des localités rurales. Les défis de relance de la croissance et réduction de la pauvreté implique donc la prise en compte, d'une part, de la question des disparités régionales en vue d'une plus grande équité territoriale dans la distribution des investissements sociaux et économiques et, d'autre part, de l'environnement pour garantir la pérennité des ressources.

Une légère hausse des inégalités mais plus accentuée au niveau des femmes entre 2011 et 2015. Les indices d'inégalité ont augmenté quel que soit le sexe du chef de ménage. Pour les ménages dirigés par les femmes, l'indice est passé de 0,441 en 2011 à 0,454 en 2015, soit une hausse de 0,013 point contre 0,003 pour les ménages dirigés par les hommes.

Tableau 11: Inégalité selon le sexe du chef de ménage entre 2011 et 2015

	2011	2015
Homme	0,469 (0,005)	0,472 (0,005)
Femme	0,441 (0,009)	0,454 (0,008)
Ensemble	0,464 (0,005)	0,470 (0,004)

Source :INSAE, EMICoV 2015 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

Conclusion

Cette note présente les résultats préliminaires sur la pauvreté et les inégalités à partir de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) réalisée en 2015.

De ces résultats, il ressort :

- une aggravation de la pauvreté monétaire de 3,9 points, passant de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015. Cette situation pourrait s'expliquer par la contraction des dépenses de consommation couplée à la légère hausse des inégalités entre 2011 et 2015.
- Une légère baisse de la pauvreté non monétaire de 1,5 point, passant de 30,2% en 2011 à 28,7% en 2015. Le recul progressif de la pauvreté non monétaire ces dernières années est signe d'une amélioration dans l'accès aux infrastructures de base. En effet, l'incidence de la pauvreté non monétaire est passée de 42% en 2006 à 28,7% en 2015, soit une baisse d'environ 13,3 points.
- Une forte corrélation de la pauvreté avec les attributs de la population que sont la taille du ménage, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage.
- Une appréhension plus forte du risque de pauvreté apprécié par les individus eux-mêmes (66,6%). 24,7% se considèrent parmi les 20% les pauvres et 41,9% parmi les 20% moyennement pauvres.
- Un niveau relativement élevé des inégalités (0.47) en 2015 avec une augmentation par rapport à 2011.
- Les inégalités entre les départements contribuent globalement à l'inégalité nationale.

Bibliographie.

Diener E, Sapyta J.J, Suh E. Subjective Well-Beings Essential to Well-Being. Psychological Inquiry 1998;9: 33-37.

Foster, J.E., J. Greer and E. Thorbecke (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, vol. 52, no. 3, pp.761-776.

INSAE, 2014. Evaluation de la pauvreté au Bénin

Annexe

Annexe 1 : Calcul du seuil de pauvreté

La détermination du seuil alimentaire comprend trois étapes: (i) d'abord la détermination du panier de biens; (ii) ensuite, la détermination de la quantité de chaque bien dans le panier nécessaire pour l'obtention de la consommation calorique minimale; et enfin, (iii) l'évaluation du niveau du seuil de pauvreté alimentaire.

En raison des différences observées dans les habitudes de consommation des populations et dans le niveau des prix, les seuils de pauvreté ont été calculés dans chaque strate, constituée par les milieux de résidence de chaque commune.

Le panier de biens est ainsi déterminé en référence aux besoins alimentaires minimaux dans chaque zone. Le seuil calorique normatif retenu par individu est de 2 400 Kcalories.

La valorisation du panier de consommation a été faite à partir des prix collectés sur le marché local au moment de l'enquête par les agents enquêteurs. L'optique adoptée pour la collecte est le relevé par achat de tous les produits du panier vendu pour la plupart dans des unités non standard puis la pesée de ces produits achetés. Ainsi :

$$SPA = \sum_{i=1}^n q_i * (p_{i(t)}) \quad i = 1 \dots n$$

Où : SPA = seuil de pauvreté alimentaire ; q_i =Quantité requise du produit (i) et $p_{i(t)}$: Prix moyen observé du produit (i) au cours de la période (t).

La détermination du seuil non alimentaire est similaire à celle du seuil alimentaire, en substituant simplement les biens et services non alimentaires. Mais contrairement au seuil alimentaire, il n'existe pas de normes pour estimer un panier en matière non alimentaire. Il est obtenu en multipliant le seuil de pauvreté alimentaire par un ratio (p) entre les dépenses alimentaires non alimentaires et les dépenses alimentaires des ménages en dessous de la médiane⁷.

Ainsi, le seuil de pauvreté global est donné par : $SP = SPA + SPNA = (1 + p) * SPA$ (1)

où :

$$p = \frac{\text{Dépenses de consommation non alimentaires des ménages en dessous de la médiane des dépenses par tête}}{\text{Dépenses de consommation alimentaire de ces mêmes ménages}}$$

Le seuil de pauvreté d'une strate est obtenu comme suit :

$$SP = SPA * \frac{1}{\alpha} \quad (2)$$

Où : α représente la part des dépenses alimentaires dans la dépense totale des ménages en dessous de la médiane des dépenses de consommation par tête.

⁷ Généralement, il s'agit des ménages les plus défavorisés de la société.

Annexe 2 : Indices de pauvreté, d'inégalité et perception des individus sur leurs conditions de vie.

Tableau 12: Perception des individus par rapport à leur niveau de vie selon le milieu de résidence

	2011		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Des 20% les plus pauvres	24,8	30,6	23,3	25,9
Des 20% moyennement pauvres	45,1	42,4	42,7	41,3
	70,0	73,0	66,0	67,2
Des 20% qui sont au milieu	25,7	23,3	27,9	28,4
Des 20% moyennement riches	3,3	2,7	5,6	3,9
Des 20% les plus riches	1,1	1,0	0,5	0,4
	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 13: Opinion par rapport à la situation économique du ménage selon le milieu de résidence

	2011		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Vive bien	5,34	5,55	9,76	7,98
Ca va à peu près	35,62	29,01	41,20	41,99
Ca va mais il faut faire attention	35,91	36,99	30,20	29,66
Vive difficilement	23,14	28,46	18,84	20,37
	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 14: Décomposition des inégalités en composantes inter et intra groupe.

	Indice de Gini	Poids dans la population	Poids dans les dépenses de consommation	Contribution absolue	Contribution relative
Alibori	0,394	0,106	0,072	0,003	0,006
Atacora	0,436	0,087	0,058	0,002	0,005
Atlantique	0,345	0,122	0,134	0,006	0,012
Borgou	0,499	0,157	0,127	0,010	0,021
Collines	0,460	0,077	0,077	0,003	0,006
Couffo	0,408	0,070	0,054	0,002	0,003
Donga	0,414	0,067	0,048	0,001	0,003
Littoral	0,405	0,055	0,137	0,003	0,007
Mono	0,401	0,043	0,039	0,001	0,001
Ouémé	0,485	0,075	0,123	0,005	0,010
Plateau	0,372	0,054	0,051	0,001	0,002
Zou	0,477	0,086	0,080	0,003	0,007
Inégalité intra-groupe				0,039	0,083
Inégalité inter-groupe				0,389	0,917
Ensemble	0,470	1,000	1,000	0,470	1,000

Tableau 15: Incidence de pauvreté monétaire des communes entre 2011 et 2015

COMMUNES	Incidence de la pauvreté monétaire 2011	Incidence de la pauvreté monétaire 2015
ABOMEY	29,47	32,42
ABOMEY-CALAVI	18,36	24,37
ADJA-OUERE	31,64	34,50
ADJARRA	34,81	31,90
ADJOHOUN	20,18	32,81
AGBANGNIZOUN	42,95	46,90
AGUEGUES	32,20	38,84
AKPRO-MISSERETE	34,26	30,99
ALLADA	46,88	43,64
APLAHOUE	49,77	49,82
ATHIEME	50,43	46,25
AVRANKOU	24,25	23,93
BANIKOARA	27,55	30,44
BANTE	44,88	46,97
BASSILA	32,14	40,34
BEMBEREKE	28,26	34,65
BOHICON	40,10	42,63
BONOU	39,86	36,08
BOPA	43,52	47,83
BOUKOUMBE	47,48	44,91
COBLY	34,81	34,00
COME	45,18	41,31
COPARGO	45,54	49,96
COTONOU	25,88	25,73
COVE	54,78	49,99
DANGBO	32,50	32,79
DASSA-ZOUME	44,98	49,81
DJAKOTOME	55,18	55,11
DJIDJA	38,23	37,15
DJOUGOU	39,83	47,42
DOGBO	49,83	52,70
GLAZOUE	54,80	52,84
GOGOUNOU	33,65	41,63
GRAND-POPO	47,67	48,80
HOUEYOGBE	41,19	47,35
IFANGNI	33,36	38,42
KALALE	37,85	48,45
KANDI	31,79	36,92
KARIMAMA	53,74	50,42
KEROU	35,82	39,05
KETOU	33,00	31,16
KLOUEKANME	38,39	42,25
KOUANDE	50,88	49,33

KPOMASSE	32,50	37,77
LALO	39,57	47,30
LOKOSSA	38,05	48,94
MALANVILLE	42,46	47,80
MATERI	31,26	38,68
NATITINGOU	40,06	45,16
N'DALI	33,02	40,64
NIKKI	43,87	52,13
OUAKE	20,24	25,90
OUESSE	50,48	51,49
OUIDAH	54,03	52,68
OUIHI	43,98	44,00
PARAKOU	22,53	24,85
PEHUNCO	47,13	51,74
PERERE	28,08	33,19
POBE	44,67	49,59
PORTO-NOVO	19,06	22,47
SAKETE	35,69	34,94
SAVALOU	45,55	42,55
SAVE	30,18	36,04
SEGBANA	48,04	49,42
SEME-KPODJI	19,30	24,12
SINENDE	28,93	30,62
SO-AVA	60,98	58,53
TANGUIETA	33,94	33,39
TCHAOUROU	34,11	44,18
TOFFO	56,96	58,57
TORI-BOSSITO	51,60	46,52
TOUCOUNTOUNA	38,67	37,83
TOVIKLIN	44,17	48,57
ZAGNANADO	48,50	48,81
ZA-KPOTA	46,16	46,72
ZE	61,19	64,79
ZOGBODOMEY	40,55	43,82
Total	36,20	40,08

Annexe 3 : Indicateurs OMD pour l'année 2015

Tableau 16: Indicateurs OMD pour l'année 2011 et 2015

Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur 2011	Source	Valeur 2015	Source
1.1 Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici 2015	1.1.1 Indice de la pauvreté monétaire	36,2%	INSAE, EMICoV-2011	40,1%	INSAE, EMICoV-2015
	1.1.2 Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar us en parité du pouvoir d'achat (PPA)	53,9%	INSAE, EMICoV-2011	63,5%	INSAE, EMICoV-2015
	1.1.4 Indice d'écart de pauvreté	0,098	INSAE, EMICoV-2011	0,18	INSAE, EMICoV-2015
	1.1.5 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	6,1%	INSAE, EMICoV-2011	4,3%	INSAE, EMICoV-2015
1.2 Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.2.1 Taux de croissance du PIB par personne occupée (en 2014)	3,7%	INSAE, EMICoV-2011	17,7%	INSAE, EMICoV-2015
	1.2.2 Ratio emploi/population	71%	INSAE, EMICoV-2011	67,05%	INSAE, EMICoV-2015
	1.2.3 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour	47,6%	INSAE, EMICoV-2011	52,2%	INSAE, EMICoV-2015
	1.2.4 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	85,1%	INSAE, EMICoV-2011	87,6%	INSAE, EMICoV-2015
1.3 D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition	1.3.1 Proportion d'enfants de moins de 5ans souffrant d'une insuffisance pondérale	21,3%	INSAE, EDS-2011	18,0%	INSAE, MICS-2015
2.1 D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école	2.1.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	74,4%	INSAE, EDS-2011	74,9%	INSAE, MICS-2015
	2.1.2 Proportion d'enfants commençant la 1ère année d'étude du primaire et finissant par atteindre la dernière année de ce cycle	64,3%	INSAE, EDS-2011	87,4%	INSAE, MICS-2015
	2.1.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	H :74,8% F : 55,2%	INSAE, EDS-2011	H:59,6% F: 43,9%	INSAE, MICS-2015
3.1 Eliminer les disparités	3.1.1 Rapport fille-garçon	0,93	INSAE,	0,95	INSAE,

Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur 2011	Source	Valeur 2015	Source
entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	dans le primaire		EDS-2011		MICS-2015
	3.1.2 Rapport fille-garçon dans le secondaire	0,76	INSAE, EDS-2011	0,76	INSAE, MICS-2015
	3.1.5 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole	7,3%	INSAE, EMICoV-2011	7,2%	INSAE, EMICoV-2015
4.1 Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 65 pour mille en 2015	4.1.1 Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	70 pour mille	INSAE, EDS-2011	115,2 pour mille	INSAE, MICS-2015
	4.1.2 Taux de mortalité infantile	42 pour mille	INSAE, EDS-2011	66,5 pour mille	INSAE, MICS-2015
	4.1.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	70%	INSAE, EDS-2011	65,1%	INSAE, MICS-2015
5.1 Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 125 pour cent mille naissances vivantes en 2015	5.1.1 Taux de mortalité maternelle	ND	INSAE, EDS-2011	347 pour 100 000 naissances vivantes	INSAE, MICS-2015
	5.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	84%	INSAE, EDS-2011	77,2%	INSAE, MICS-2015
5.2 Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.2.1 Taux de contraception	13%	INSAE, EDS-2011	17,9%	INSAE, MICS-2015
	5.2.2 Taux de natalité parmi les adolescentes			94,0 pour mille	INSAE, MICS-2015
	5.2.3 Taux de couverture en soins prénatals (au moins une fois par un personnel de santé qualifié)	83,4%	INSAE, EDS-2011	82,8%	INSAE, MICS-2015
	5.2.4 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	32,6%	INSAE, EDS-2011	33,1%	INSAE, MICS-2015
6.1 Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA	6.1.3 Taux d'utilisation de la contraception (moderne ou traditionnelle)	12,9%	INSAE, EDS-2011	17,9%	INSAE, MICS-2015
	6.1.4 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/Sida	H:31,0% F:24,5%	INSAE, EDS-2011	H:31,3% F:21,6%	INSAE, MICS-2015

Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur 2011	Source	Valeur 2015	Source
	6.1.6 Ratio de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	0,84	INSAE, EDS-2011	0,78	INSAE, MICS-2015
6.3 D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	6.3.3 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	71%	INSAE, EDS-2011	59,6%	INSAE, MICS-2015
	6.3.4 Proportion d'enfants de moins de 5ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés	38%	INSAE, EDS-2011	25,9%	INSAE, MICS-2015
7.3 Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	7.3.1 Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	71,3%	INSAE, EDS-2011	72,1%	INSAE, MICS-2015
	7.3.2 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	31,3%	INSAE, EDS-2011	12,7%	INSAE, MICS-2015